

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'émission: 8/05/2013


Date de révision: 13/01/2017

Remplace la fiche: 30/11/2016

Version: 3.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
 Nom commercial : 2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)
 Nom chimique : 1-Methoxy-2-(2-methoxyethoxymethoxy)ethane
 Nom IUPAC : 2,5,7,10-Tetraoxaundecane
 N° CE : 224-631-8
 N° CAS : 4431-83-8
 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119969502-33-0000
 Code du produit : 1200
 Type de produit : Matière pure
 Formule brute : C7H16O4
 Structure chimique : 
 Groupe de produits : Acétal

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs
 Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
 Distribution
 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)
 Revêtements et peintures, solvants, diluants
 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 Agents détergents/lavants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Service Chimie
 r5 place de l'Eglise
 77400 Saint Thibault des Vignes - France
 T +33(0)164 308 9222 - F +33(0)164 308 749
 info@service-chimie.fr - www.service-chimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Aucun(e).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis
 vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Type de substance	: Monoconstituant
Nom	: 2,5,7,10-Tetraoxaundecane Lambiotte
N° CAS	: 4431-83-8
N° CE	: 224-631-8

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
2,5,7,10-Tetraoxaundecane	(N° CAS) 4431-83-8 (N° CE) 224-631-8 (N° REACH) 01-2119969502-33-0000	99 - 100	Non classé

Textes des phrases H: voir section 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
Premiers soins après inhalation	: Amener le sujet à l'air frais. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
Premiers soins après contact oculaire	: Laver abondamment à l'eau.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après inhalation	: Aucune en utilisation normale.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Liquide combustible.
Danger d'explosion	: Non applicable.

5.3. Conseils aux pompiers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Appliquer des procédures de manipulation et d'élimination appropriées au matériau absorbant utilisé.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Utiliser des récipients de rejet adéquats.
Procédés de nettoyage	: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Limiter l'exposition à l'air et à la lumière.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Se conformer aux réglementations en vigueur.
Conditions de stockage	: Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.
Produits incompatibles	: Acides forts et oxydants.
Température de stockage	: -30 / 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

1-Methoxy-2-(2-methoxyethoxymethoxy)ethane (4431-83-8)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, cutanée	1,67 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	11,75 mg/m ³
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques, orale	0,83 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	2,9 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, cutanée	0,83 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	62,54 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	6,25 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	234,64 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	23,46 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	0,543 mg/kg poids sec
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains:

des gants de protection

Protection oculaire:

Porter des lunettes de sécurité à protection latérale pour éviter toute lésion par des particules volantes et/ou par un quelconque contact du produit avec les yeux

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Limpide.
Masse moléculaire	: 164,2 g/mol
Couleur	: Incolore.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Sans objet
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: 17,38
Point de fusion	: -65 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 210 °C

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Point d'éclair	: 88 °C (ASTM D 93)
Température d'auto-inflammation	: 210 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: 0,22 mbar (25 °C)
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,9921
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: - 0,69 (OECD 107)
Viscosité, cinématique	: 1,532 mm ² /s
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Non classé.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: 0,75 vol % (100°C)
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: 38,2 vol % (180°C)

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Acides forts et oxydants.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir la section 10.1 Réactivité.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

1-Methoxy-2-(2-methoxyethoxymethoxy)ethane (4431-83-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (OECD423)
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (OECD402)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé ((méthode OCDE 431). (méthode OCDE 404). (méthode OCDE 439))
pH: Sans objet

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Légèrement irritant pour les yeux. OECD 405
pH: Sans objet

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé ((méthode OCDE 442B))

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé ((méthode OCDE 471). (méthode OCDE 476). (méthode OCDE 487))

Cancérogénicité : Non classé (Données manquantes)

Toxicité pour la reproduction : Non classé (Données manquantes)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé (Données manquantes)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

1-Methoxy-2-(2-methoxyethoxymethoxy)ethane (4431-83-8)	
Viscosité, cinématique	1,532 mm ² /s

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

1-Methoxy-2-(2-methoxyethoxymethoxy)ethane (4431-83-8)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l (OECD 203)
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l (OECD 202)
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 1000 mg/l EU Method C.11
ErC50 (algues)	> 100 mg/l 72h (OECD 201)

12.2. Persistance et dégradabilité

1-Methoxy-2-(2-methoxyethoxymethoxy)ethane (4431-83-8)	
Biodégradation	4,3 % 28 jours (OECD301D)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

1-Methoxy-2-(2-methoxyethoxymethoxy)ethane (4431-83-8)	
Log Kow	- 0,69 (OECD 107)

12.4. Mobilité dans le sol

1-Methoxy-2-(2-methoxyethoxymethoxy)ethane (4431-83-8)	
Log Koc	0,181 estimé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

1-Methoxy-2-(2-methoxyethoxymethoxy)ethane (4431-83-8)	
PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis	
vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis	
Composant	
2,5,7,10-Tetraoxaundecane (4431-83-8)	PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: Non réglementé
N° ONU (IMDG)	: Non réglementé
N° ONU (IATA)	: Non réglementé
N° ONU (ADN)	: Non réglementé
N° ONU (RID)	: Non réglementé

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (RID)	: Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non réglementé

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non réglementé

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non réglementé

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non réglementé

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non réglementé

Groupe d'emballage (IMDG) : Non réglementé

Groupe d'emballage (IATA) : Non réglementé

Groupe d'emballage (ADN) : Non réglementé

Groupe d'emballage (RID) : Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non réglementé

- Transport maritime

Non réglementé

- Transport aérien

Non réglementé

- Transport par voie fluviale

Non réglementé

- Transport ferroviaire

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

1-Methoxy-2-(2-methoxyethoxymethoxy)ethane n'est pas sur la liste Candidate REACH

1-Methoxy-2-(2-methoxyethoxymethoxy)ethane n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Listé dans la LES canadienne (Liste Extérieure des Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit